



Madame La Directrice Académique, Mesdames et Messieurs Les Membres du CTSD,

Permettez nous tout d'abord de vous souhaiter, sincèrement, à toutes et à tous une excellente reprise.

En effet, nous œuvrons les uns et les autres, en cette instance, chacun dans notre rôle, à la réussite des jeunes charentais et à l'amélioration des conditions de travail de nos collègues.

Pour revenir sur ce qui nous occupe aujourd'hui, la carte scolaire premier degré :

L'Unsa Education entend bien faire entendre les éléments suivants :

-Tout d'abord, l'école maternelle deviendra obligatoire. Cela implique encore davantage un engagement fort qui doit passer par le respect des classes labellisées, l'inscription des tous petits dans un département qui le nécessite, la suppression du seuil absurde à 30 concernant les capacités d'accueil. Cela engagera encore davantage les communes qui, pour certaines d'entre elles, contraignent le budget école et notamment celui dédié aux personnels (ATSEM...).

-Ensuite, nous vous demandons de poursuivre la logique du protocole rural au-delà du délai fixé. Nous y sommes favorables, nous préférons la mise en place anticipée de structures solides de taille raisonnable, à la déliquescence de nos petites écoles rurales jusqu'à leurs disparitions pures et simples. Ce protocole doit permettre également la mise en place de support en direction des élèves les plus fragiles et de la formation continue.

-Par ailleurs, nous regrettons que les équipes des écoles, les équipes de circonscriptions parce que nous reconnaissons les uns et les autres comme des professionnels experts ne puissent émettre un avis sur les moyens qu'ils veulent voir mettre en œuvre dans leurs écoles. PDMQDC vs CP dédoublés par exemple.

-Enfin, rappelons que nous considérons que le nombre d'élèves par classe doit être limité à 24 et à 20 dans les secteurs difficiles.

Si la Charente perd globalement des élèves, nous connaissons tous ici les statistiques désastreuses de notre département et son classement au niveau national en termes de difficultés scolaires et sociales.

Pour ces raisons, nous nous devons d'être exigeants quant aux moyens attribués et aux orientations choisies.

Le dialogue social à venir sera déterminant tant au niveau local qu'au niveau national. Les professionnels que sont les personnels de l'éducation nationale ont des besoins pour accomplir leurs missions et mieux vivre leur travail et ils doivent être entendus. (Accompagnement de la difficulté sociale et scolaire, des élèves en situation de handicap, formation continue, mobilité professionnelle et géographique...)

Entre coup de com, restrictions budgétaires et dialogue d'apparat, nous craignons que le Président de la République et notre Ministre n'aient pas bien compris notre définition de l'école durable et d'un dialogue sociale constructif.

Merci de votre attention